

BULLETIN DE L'UNION AFRICAINE (UA)

ET

DE LA CORNE DE L'AFRIQUE (HOA)



Ce bulletin est réalisé par deux des trois départements de ma société (Centre de Stratégie du Bassin d'Arcachon - CSBA) :

- L'Observatoire de la Corne de l'Afrique
- Le Centre de recherche sur l'Union africaine

Il traite des questions africaines de paix et de sécurité à travers :

- Une revue de presse internationale ;
- Les décisions, communiqués de presse et résolutions de l'Union africaine (principalement par son Conseil de Paix et de Sécurité) ;
- Les résolutions et rapports des Nations unies.

Il aborde des **points fondamentaux** de l'évolution de l'Union africaine, des Communautés économiques régionales.

(15 avril au 30 juin 2018)

Productions en ligne

- La Corne de l’Afrique - Évolutions politiques et sécuritaires (www.csba-ferras.eu) - 2015
- Bulletins HOA 1, HOA2, HOA3, HOA4, HOA5, HOA6, HOA7, HOA8, HOA9, HOA10, HOA11 (www.csba-ferras.eu)
- « Éthiopie : les signaux faibles s’accumulent », 6 octobre 2016 (www.iris-france.org)
- « Les Forces de défense nationale éthiopiennes à la manœuvre » - juin 2017 (www.csba-ferras.eu)
- « Le traitement du renseignement de sécurité à l’Union africaine », décembre 2017 dans « Renseignement et évaluation des performances » sous la direction de Patrick Klaousen.
- « Entre le GCC et l’IGAD, les relations bilatérales priment sur l’aspect régional », décembre 2017, *Life and Peace Institute*.
- « Corne de l’Afrique : un manque d’intérêt pour la mer », mars-avril 2018, *Life and Peace Institute*.
- « Éthiopie : une nouvelle gouvernance qui pourrait mener à la paix avec l’Érythrée » Interview du 28 juin 2018 (www.iris-france.org).

INTRODUCTION

Dans une première partie, nous étudierons trois dossiers particuliers :

- Une analyse du Tchad et de ses relations internationales ;
- Le rapport d'activité du Commandant américain pour l'Afrique (AFRICOM) ;
- La réalité des « déplacés ou déracinés ».

Nos rubriques classiques feront un état des lieux :

- Des problématiques de paix et de sécurité en Afrique ;
- Des principaux textes onusiens (résolutions, rapports) ;
- Des documents officiels majeurs de l'Union africaine (résolutions, communiqués).

Nous dresserons un tableau actualisé des effectifs déployés dans les opérations menées sur le sol africain par les Nations unies, par l'Union africaine, les Communautés économiques régionales et les structures *ad hoc*.

1 LES DOSSIERS DU TRIMESTRE

LE TCHAD : UN DE NOS MEILLEURS AMIS ? ET UN ALLIÉ ?

« *Étranglé économiquement, le Tchad a opéré un revirement complet vis-à-vis du Qatar* » (Le Monde du 03.05.2018) par Benjamin Augé, chercheur associé aux programmes Afrique et Energie de l'Institut français des relations internationales - IFRI).

Depuis plusieurs mois, son nom était évoqué avec de plus en plus d'insistance dans les couloirs de la présidence, à N'Djamena. Le propre fils du président Idriss Déby, Zakaria Idriss Déby, a été confirmé, le 4 avril, comme le premier titulaire du poste d'ambassadeur tchadien à Abou Dhabi. Jusqu'à présent, N'Djamena n'était représenté dans les Emirats que par un simple consul à Dubaï.

Ancien directeur de la compagnie Toumaï Air Tchad, qu'il n'a pas réussi à sauver de la faillite, puis directeur adjoint du cabinet civil de son père, Zakaria Idriss Déby, 33 ans, n'a encore jamais été associé aux activités du ministère des affaires étrangères. Cependant il a, dès le début de la crise avec le Qatar, été dépêché par son père à Abou Dhabi. Durant plusieurs semaines, Zakaria Idriss a fait valoir avec succès auprès du prince héritier, Mohamed Ben Zayed Al-Nahyane, combien l'influence de son père pouvait s'avérer déterminante pour ramener plusieurs pays africains dans le giron saoudo-émirati.

En parallèle, Idriss Déby a mis tout son poids pour que ses voisins du Sahel rappellent leurs ambassadeurs basés au Qatar, faisant ainsi basculer en juin 2017 le Niger, la Mauritanie et même le Sénégal – jusqu'au retour à Doha de l'ambassadeur de ce dernier, en septembre. Le Tchad a même été plus loin en rompant toutes relations diplomatiques avec le Qatar fin août.

L'activisme du président tchadien dans le Golfe lui a permis de récolter d'importantes promesses d'aide. Lors d'une conférence organisée à Paris du 6 au 8 septembre 2017, les Emirats arabes unis ont largement contribué à ce que la Banque islamique de développement, le fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (Badea) se mobilisent massivement en faveur du Tchad.

Un autre forum économique sur les investissements au Tchad a même été organisé le 13 septembre à Abou Dhabi. Le président Déby perçoit les Emirats comme une possible bouée de sauvetage de son économie, plombée par une production pétrolière en constante diminution et des cours très bas depuis 2014.

Si Idriss Déby a souhaité personnaliser sa relation avec les Emirats arabes unis via la nomination de son fils, il a depuis quelques semaines fait faire un virage à 180 degrés à sa politique envers le Qatar. Le président tchadien a soudainement dépêché en jet privé, le 20 février, son ministre des affaires étrangères, Mahamat Zene Cherif, à Doha, afin de signer

un accord prévoyant la reprise des relations diplomatiques et la réouverture prochaine de son ambassade dans ce pays du Golfe.

Etranglé économiquement, le Tchad a été contraint à ce revirement complet du fait de la nécessité de rediscuter un prêt de 1,4 milliard de dollars (près de 1,2 milliard d'euros) qu'il avait contracté en 2014 avec le trader Glencore.

Or l'un des principaux actionnaires de Glencore n'est autre que le fonds d'investissement qatari, la Qatar Investment Authority. Celle-ci a été particulièrement précieuse pour que Glencore accepte enfin une renégociation des termes du prêt dont les résultats, favorables pour N'Djamena, ont été annoncés quelques heures avant la reprise des relations bilatérales entre les deux pays. Ces discussions, totalement bloquées depuis plusieurs mois, ont alors été menées à leur terme, comme par magie, à la vitesse de la lumière.

Malgré la reprise des relations diplomatiques, aucun ambassadeur n'a encore été nommé par Idriss Déby au Qatar. Il vient tout juste de décharger officiellement de ses fonctions celui qui avait été rappelé en juin 2017, Aboubakar Siddick Tchoroma. Le profil du futur impétrant sera particulièrement intéressant à scruter afin de comprendre quel type de relation le président tchadien souhaite entretenir dans l'avenir avec l'émirat gazier.

En attendant, le Qatar vient d'envoyer une équipe pour trouver un terrain afin de construire une ambassade à N'Djamena. Jusqu'à la rupture des relations diplomatiques l'année dernière, Doha logeait son ambassadeur dans un hôtel.

LE RAPPORT DU COMMANDANT DE L'AFRICOM (MARS 2018)

U.S. Africa Command's commander said today that his command will continue its strategy of « by, with and through » partner nations on the continent. Marine Corps Gen. Thomad D. Waldhauser spoke to the House Armed Services Committee about the investigation into the incident in Niger in October that claimed the lives of four Army Special Forces troops. He said he has completed his review of the investigation and it is with Defense Secretary James N. Mattis. « Once the secretary completes his review and the families have been briefed, I intend to provide a comprehensive and detailed account of the investigation to you as soon as possible, » Waldhauser told the committee. AFRICOM is adjusting its strategy on the continent to comply with Mattis' direction stemming from the National Defense Strategy. The command partners with nations to strengthen security forces to counter transnational threats. It also stands ready to respond to crises on the continent and to promote regional stability, security and prosperity. « Very few -- if any -- of the challenges on the continent can be resolved through the use of military force, » Waldhauser told the committee. « AFRICOM's first strategic tenet stresses the military activities are designed to support and enable U.S. diplomatic and development efforts. » The command aims to give national leaders the time and space they need to establish firm governance, he said, which will give the nations the stability to grow their economies.

Pressuring Terror Groups

The goal is for national defense forces to provide for their own security, the general said. While African nations have tremendous potential, they are often beset by instability and exploitation stemming from the disruption caused by violent extremist organizations, he said. These groups take advantage of vast ungoverned spaces and recruit from populations lacking economic opportunities, Waldhauser explained. The groups operating on the continent are all too familiar: al-Qaida, the Islamic State of Iraq and Syria, Boko Haram and al-Shabab. Smaller groups operate in other areas. The command approaches these threats by keeping pressure on the terror networks in order to mitigate their destabilizing influences.

Waldhauser said his staff is working changes in the strategy and the command's campaign plan to take into account the changes in the National Security Strategy and in the operating environment. The general gave the committee a tour of the continent from AFRICOM's perspective.

In East Africa, the command is part of the international commitment to help Somalis to implement their national security architecture. Al-Shabab remains a threat to Somalia and the region, as reflected by the bombing of a hotel in Mogadishu on Oct. 14, 2017, that killed more than 500 people. The challenges to Somalia are enormous, yet the government -- also working with the African Union and European Union -- continues to make progress, Waldhauser said.

In North Africa, Libya remains politically and militarily divided with leaders and factions vying for power ahead of potential elections later this year. As part of an international effort, AFRICOM supports diplomatic objectives for political reconciliation. Government of National Accord and maintain pressure on ISIS, and al-Qaida networks, he said.

The Sahel is a wide swath of the continent that bridges the Sahara and the savannah. The region has tremendous problems that international terror networks capitalize on. AFRICOM supports international efforts in the Western Sahel and in the nearby Lake Chad region of West Africa. The command works with the G5 countries of the region - Burkina Faso, Chad, Mali, Niger and Mauritania -- to provide training, advice and assistance.

AFRICOM also works with a multinational joint task force consisting of Nigeria, Cameroon, Benin, Chad and Niger in order to contain violent extremism and to help the nations secure their borders from the Boko Haram terror group.

Continental Concerns

Violent extremist organizations are a huge challenge to African nations, Waldhauser said. At the present time, [the terror networks] really do not have the capability to conduct operations, for example, in the United States. But they certainly aspire to do that. AFRICOM looks to forestall those aspirations to the point that local security forces can handle the treats. We're trying to prevent something from happening before it does, the general said. There is a strong desire for U.S. leadership and involvement on the continent. There are 1.2 billion people living in Africa today, a figure that is due to increase to 2.4 billion by 2050. That's one

in four people on the planet [living] on the African continent, Waldhauser said. Any type of situation -- whether it be humanitarian or security -- the scale of potential problems there is really enormous. If there were outbreaks of some sort of disease -- Ebola, the HIV virus continues to spread -- the numbers we would talk about would be significant. He noted that U.N. statistics indicate that half the population of Somalia is food insecure. Last year, that was six million people. This year it is around 5 million. These are numbers of a scale and scope that if security issues or humanitarian issues were left unchecked or if we didn't participate in trying to contain those, we would have significant challenges of a large scale for a long time, the general said.

MIGRANTS ET REFUGIÉS (19 JUIN 2018)

Plus de 68 millions de personnes étaient déplacées en 2017, un record pour la cinquième année consécutive, selon un rapport du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) publié mardi à Genève. La crise en République démocratique du Congo (RDC), la guerre au Soudan du Sud et la fuite de centaines de milliers de réfugiés rohingyas du Myanmar vers le Bangladesh ont alimenté ce record. Les pays en développement sont les plus massivement touchés. Au total, 85% des réfugiés se trouvent dans des pays en développement. Et 80% dans des Etats voisins du leur. Les déplacements massifs de populations au-delà des frontières sont également moins fréquents que les 68 millions de déracinés à travers le monde ne le laissent supposer. Près des deux tiers des personnes contraintes de fuir sont des déplacés internes qui n'ont pas quitté leur propre pays. Sur les 25,4 millions de réfugiés, un peu plus d'un cinquième sont des Palestiniens relevant de la compétence de l'UNRWA. Les autres, qui relèvent de la compétence du HCR, proviennent, pour les deux tiers d'entre eux, de cinq pays seulement : la Syrie, l'Afghanistan, le Soudan du Sud, le Myanmar et la Somalie. L'arrêt des conflits dans l'un ou l'autre de ces pays pourrait largement transformer la situation mondiale des déplacements.

« En 2017 et pour la cinquième année consécutive, les guerres, les violences et la persécution ont propulsé les déplacements forcés dans le monde vers un nouveau record et les pays en développement sont les plus massivement touchés », souligne le HCR dans son rapport statistique annuel Global Trends (Tendances mondiales). « Des zones brûlantes sont devenues encore plus brûlantes, plus graves et certaines qui existaient ne semblent pas se diriger vers une diminution des violences », a déclaré le Haut-Commissaire Filippo Grandi lors d'un point de presse mercredi 13 juin dernier à Genève.

Une moitié d'enfants et des réfugiés vivant en milieu urbain

Au total, sur les 68,5 millions de personnes déracinées à la fin 2017, 16,2 millions de personnes sont devenues déracinées durant la seule année 2017, pour la première fois ou de manière répétée. Selon l'agence onusienne, cela atteste de l'ampleur de la population en mouvement, soit 44.500 personnes déracinées par jour ou une toutes les deux secondes.

Parallèlement, le nombre de demandeurs d'asile qui étaient toujours en attente de l'obtention du statut de réfugié au 31 décembre 2017, a augmenté d'environ 300.000 pour atteindre 3,1 millions. Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sont au nombre de 40 millions, soit un peu moins que les 40,3 millions de déplacés internes en 2016. « En d'autres termes, le monde comptait davantage de personnes déracinées en 2017 que la population de la Thaïlande. Sur l'ensemble des pays, une personne sur 110 est déracinée », fait remarquer le HCR. Reste que ce rapport statistique annuel sur les Tendances mondiales livre également deux autres informations importantes : la plupart des réfugiés vivent en milieu urbain (58%) et non dans des camps ou en zone rurale, et la population mondiale déracinée est constituée de jeunes - 53% d'entre eux sont des enfants dont beaucoup sont non accompagnés ou séparés de leurs familles. Le document du HCR livre aussi de nombreux autres enseignements, notamment des cas où la perception des déplacements forcés est en contradiction flagrante avec la réalité.

Pacte mondial attendu et le HCR plaide pour une nouvelle approche mondiale sur les réfugiés

A cet égard, l'agence onusienne basée à Genève cite entre autres l'idée reçue selon laquelle les personnes déracinées à travers le monde se trouveraient principalement dans des pays de l'hémisphère Nord. Les statistiques prouvent l'inverse étant donné que 85% des réfugiés vivent dans des pays en développement - dont beaucoup sont désespérément pauvres et ne reçoivent qu'un appui limité pour prendre en charge ces populations. Quatre réfugiés sur cinq demeurent dans des pays frontaliers de leur contrée d'origine. Tout comme le nombre de pays à l'origine des déplacements massifs, le nombre de pays qui accueillent de vastes populations réfugiées est également faible : au niveau mondial, la Turquie demeure le premier pays d'accueil de réfugiés en valeur absolue, avec une population de 3,5 millions de réfugiés, principalement des Syriens, tandis que le Liban accueille le plus grand nombre de réfugiés au regard de sa population nationale. Au total, 63% de l'ensemble des réfugiés relevant de la compétence du HCR vivent dans 10 pays seulement. Plus largement, « nous nous trouvons à un moment décisif où la réponse appropriée aux déplacements forcés à travers le monde exige une approche nouvelle et plus globale afin que les pays et les communautés ne soient plus laissés seuls face à ces situations », a déclaré Filippo Grandi. Environ cinq millions de personnes ont pu rentrer chez elles en 2017 - en grande majorité des déplacés internes - mais nombre d'entre elles ont été rapatriées sous la contrainte ou ont retrouvé des conditions précaires. Vue la baisse du nombre de places de réinstallation offertes, le nombre de réfugiés réinstallés a chuté de plus de 40%, et concerne environ 100.000 personnes.

« Toutefois, il y a des raisons d'espérer », avance M. Grandi qui note que quatorze pays appliquent déjà des dispositifs innovants, notamment avec le secteur privé, avant l'adoption attendue d'un Pacte mondial sur les réfugiés attendu lors de la prochaine Assemblée générale des Nations Unies en septembre.

2 ACTUALITÉS AFRICAINES

2.1 ACTUALITÉS « PRESSE »

Afrique - dépenses d'armement en 2017

1 700 milliards de dollars. C'est la somme colossale que représentent les dépenses d'armement par les États du monde entier en 2017. Qui a dépensé le plus en Afrique ? Comment les achats d'armes ont-ils évolué sur le continent depuis trente ans ?

Les Tchadiens le savent bien, tout comme les Nigériens : les dépenses en armement ont un impact certain sur le budget de l'État. En d'autres termes, au Sahel – en particulier chez les pays du G5 -, les autorités n'hésitent pas à faire rimer sécurité avec rigueur et réduction des dépenses non liés à l'armement.

En 2017, selon les chiffres de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri) publiés le 2 mai, le Tchad a consacré près de 14% de ses dépenses publiques à l'armement, un peu plus que le Mali (13%) ou le Niger (8,8%). Le gouvernement tchadien se hisse ainsi au niveau de son homologue algérien, plus gros dépensier en armement du continent (16% des dépenses publiques, soit plus de 10 milliards de dollars en 2017).

Ces deux « champions » restent en revanche loin derrière le Soudan (31%, pour 4 milliards de dollars en 2017), un niveau que le Tchad n'a atteint qu'à deux reprises ces trente dernières années, en 2008 (31%) et 2009 (33%), et que l'Angola a frôlé en 1999 (27%). Afrique – UA – Chine (23 avril 2018).

Soudan - MINUAD (avril 2018)

La mise en œuvre de la phase deux de la reconfiguration de l'Opération de l'Union africaine et des Nations Unies au Darfour (MINUAD) se déroule très bien, a déclaré devant le Conseil de sécurité le Représentant spécial conjoint de l'Union africaine et des Nations Unies au Darfour, Jeremiah Mamabolo. « Des progrès significatifs ont été faits depuis février avec le début de la construction de la base opérationnelle temporaire de Golo par la compagnie d'ingénieurs chinois tandis que la compagnie d'ingénieurs pakistanais améliore l'infrastructure routière dans la région, en particulier sur l'axe Nertiti-Golo », a expliqué M. Mamabolo, qui est également le chef de la MINUAD. Bien qu'il soit encore trop tôt, selon lui, pour évaluer l'impact sur la sécurité et la protection des civils dans les zones où la MINUAD s'est retirée, le Représentant spécial conjoint a indiqué que ce retrait n'avait pour l'instant pas eu d'effet négatif. La Mission espère néanmoins que le gouvernement du Soudan va établir son autorité dans ces zones, notamment en y installant des institutions relatives à l'Etat de droit et à la justice. Bien que le processus de paix continue d'être dans l'impasse, M. Mamabolo a salué le fait que l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi (ALS-

MM) et le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) ont, au cours d'une réunion avec le gouvernement du Soudan à Berlin les 16 et 17 avril derniers, donné leur accord de principe sur le fait que le Document de Doha pour la paix au Darfour devrait servir de base pour les négociations, tout en rejetant des mécanismes proposés dans ce document.

S'agissant de la situation sécuritaire dans l'ensemble du Darfour, Jeremiah Mamabolo a souligné que le calme avait régné ces derniers mois, à l'exception d'affrontements sporadiques dans le Jebel Marra entre l'ALS-faction Abdul Wahid (ALS-AW), les forces gouvernementales et des nomades. Quant à la situation humanitaire, environ près de 1,8 million de personnes déplacées se trouvent dans des camps. Les agences humanitaires des Nations Unies et leurs partenaires estiment en outre qu'il y a 500.000 autres personnes déplacées vivant dans des communautés d'accueil ou des camps de fortune au Darfour.

Chine – Afrique (avril 2018)

La Chine va renforcer sa coopération avec l'Union africaine (UA) en matière de sécurité et de maintien de la paix, a affirmé Kuang Weilin, ambassadeur de Chine auprès de l'UA. M. Kuang a déclaré à Xinhua que la paix et la sécurité étaient l'un des principaux domaines de coopération entre la Chine, l'UA et les pays africains, notamment par le biais d'une aide militaire et de programmes de formation à la sécurité. Il a tenu ces propos à l'issue du 7e Forum de haut niveau de Tana sur la sécurité en Afrique, qui s'est tenu les 21 et 22 avril à Bahir Dar, dans le nord de l'Ethiopie. La Chine travaille en ce moment en collaboration étroite avec l'UA pour mettre en pratique un engagement pris en 2015, selon lequel elle a promis de fournir 100 millions de dollars américains d'aide militaire à la Force de réserve africaine (ASF), a ajouté M. Kuang. « J'ai cru comprendre que beaucoup de progrès avaient été faits dans l'application de ce programme, notamment par la livraison d'équipements de maintien de la paix. Nous pourrions en constater les résultats dans un proche avenir », a-t-il affirmé. « Il ne peut y avoir de développement sans paix et sans sécurité. C'est pourquoi nous ferons tout notre possible pour contribuer à la paix et à la sécurité sur le continent », a-t-il conclu.

Maroc - RASD - Iran (RFI le 03-05-2018)

Le Maroc a annoncé le 1er mai la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran. Rabat accuse Téhéran d'avoir facilité une livraison d'armes au Front Polisario par le biais du Hezbollah. Depuis, les réactions des parties prenantes se sont enchaînées.

Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Maroc, explique comment le Maroc en est venu à prendre cette décision. « *Nous avons présenté à de nombreux pays, y compris à l'Iran, des faits, des noms, des actions, des rencontres qui montrent que le Hezbollah, avec l'aide de l'ambassade d'Iran à Alger, a participé à des sessions de formation, à donner des entraînements militaires, a fourni des armes, a formé des commandos pour mener une guérilla urbaine. Tout ceci a été fait à Tindouf, avec des éléments du Polisario. Nous avons réuni patiemment toutes ces données. Nous les avons*

recoupées, nous avons vérifié avant de prendre une telle décision. Hier matin, j'étais à Téhéran. Je peux vous dire, c'est que rien dans la discussion n'a remis en cause les preuves dont dispose le Maroc. »

Alors que parti chiite libanais s'est contenté d'un communiqué de presse démentant ces accusations faites selon lui, sous « *pressions américaines, israéliennes et saoudiennes* », Mohamed Khaddad, coordinateur du Front Polisario avec la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, de passage à Paris, déclare que le Maroc se sert d'un prétexte pour se dérober au processus de négociations sur le Sahara occidental auquel vient d'appeler le Conseil de sécurité.

« Le Polisario n'a aucune aide militaire de la part de l'Iran ou du Hezbollah. Les prétentions marocaines sont plutôt l'expression d'un malaise au niveau du Maroc qui vient d'être mis sous la loupe du Conseil de sécurité qui demande que le processus de négociation entre le Front Polisario et le Maroc commence le plus tôt possible, et le Conseil a fixé la date du 31 octobre pour reprendre le débat sur le Sahara occidental. J'affirme le plus solennellement et le plus officiellement du monde que c'est infondé et qu'il n'y a ni connivence ni relation. Je pense qu'il serait téméraire et très risqué de voir la crise moyen-orientale importée au Maghreb. Il est la porte de l'Europe, il n'est dans l'intérêt de personne de suivre le Maroc dans cette logique. »

Burkina Faso (07 mai 2018)

« Le Burkina Faso fait face à des difficultés d'ordre sécuritaire marquées par des attentats terroristes à répétition, la recrudescence du grand banditisme et l'apparition de groupes d'auto-défense non respectueux des droits humains dans certaines localités du pays ». Au cours de la présentation du rapport de ce pays, à Genève, au titre du troisième cycle de l'examen périodique universel, le Ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion civique du Burkina Faso a insisté sur la question du terrorisme, surtout pour un pays qui « a été à plusieurs reprises, la cible d'attaques terroristes qui ont fait de nombreuses victimes civiles et militaires et occasionné d'important dégâts matériels ». Lors de cette trentième session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme, M. Bessolé René Bagoro a mis en avant les mesures prises par Ouagadougou « en vue d'apporter une réponse efficace à ce phénomène et d'une manière spécifique aux nouvelles formes d'atteinte à la sécurité nationale ». De nouvelles structures, en l'occurrence l'Agence nationale de renseignement et le Conseil de défense et de sécurité nationale, ont été créés. Par ailleurs, Ouagadougou a renforcé sa coopération régionale et internationale en matière de lutte contre le terrorisme, en participant activement au G5 Sahel créé en février 2014 par le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. De même, la coopération avec les pays voisins a été renforcée en vue d'une mutualisation des efforts dans la lutte contre le terrorisme. Certains pays, comme l'Allemagne ont interpellé le Burkina Faso sur les mesures mises en place pour lutter contre le terrorisme. Et dans la compilation des documents devant procéder à l'examen de ce rapport, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme s'est aussi fait l'écho des inquiétudes relayées par le Comité des droits de l'homme qui s'était dit « **préoccupé par l'apparition de milices d'autodéfense,**

notamment les « Koglweogo », dont certaines se livreraient à des extorsions de fonds, arrêteraient ou retiendraient illégalement des personnes et commettraient des exactions et des meurtres ». Mais pour Ouagadougou, c'est le contexte de l'insécurité, exacerbé par l'insuffisance des moyens de l'Etat, qui a *« favorisé le développement des initiatives locales de sécurité dans certaines régions du pays, qui se sont donné pour but de contribuer à la lutte contre le grand banditisme »*. *« Si les actions de ces groupes ont souvent été saluées par les populations locales qui y voient un moyen efficace de lutte contre l'insécurité, il convient, cependant, de regretter les atteintes graves aux droits et libertés fondamentales et aux principes de l'Etat de droit dont ils se rendent coupables »*, a d'ailleurs admis le Garde des Sceaux. Par ailleurs, un décret portant définition des modalités de la participation des populations à la mise en œuvre de la police de proximité a été adopté en novembre 2016 pour encadrer les actions de ces initiatives locales de sécurité. De même, des actions de formation et de sensibilisation sont entreprises au profit de ces groupes afin de les amener à intégrer le respect des droits humains dans leurs actions. Avec toutes ces mesures, Ouagadougou entend ainsi rassurer le Conseil des droits de l'homme sur sa volonté *« de veiller à ce que toutes les mesures prises pour lutter contre ces nouvelles menaces soient conformes à ses engagements internationaux en matière des droits humains »*.

Mali - EUTM (mai 2018)

L'Union européenne a prolongé de deux ans, jusqu'au 18 mai 2020, sa mission de formation de l'armée malienne (EUTM Mali) en élargissant son mandat au profit de la force antidjihadiste du G5 Sahel et en dopant son budget, a annoncé lundi le Conseil européen. L'EUTM-Mali, forte de quelque 580 personnes de près d'une trentaine de nationalités, sera désormais aussi chargée de fournir des conseils et un appui à la formation à la force conjointe du G5 Sahel, qui réunit le Mali, le Burkina Faso, le Niger le Tchad et la Mauritanie, dans le cadre des efforts actuellement déployés par l'UE pour soutenir le processus du G5 Sahel. Le Conseil a également décidé d'allouer à la mission un budget nettement supérieur, d'un montant de 59,7 millions d'euros, pour la période allant du 19 mai 2018 au 18 mai 2020, contre 33,4 millions d'euros pour la période de deux ans en cours, a-t-il précisé dans un communiqué. Cette décision signifie que les efforts déployés au cours des derniers mois pour régionaliser le travail des missions tant civiles que militaires de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) dans la région du Sahel (EUTM Mali, EUCAP Sahel Mali et EUCAP Sahel Niger) se feront plus concrets.

Cameroun - USA (14 mai 2018 - Agence Ecofin)

Au nom des États-Unis, Peter Henry Barlerin (photo), ambassadeur américain accrédité au Cameroun, a remis, le 11 mai à Yaoundé, à l'armée camerounaise deux aéronefs C-208 d'une valeur de 24 milliards FCFA. Ceci dans le cadre de la guerre contre Boko Haram. C'était en présence, notamment, du ministre camerounais en charge de la Défense, Joseph Beti Assomo. *« Ces avions de surveillance représentent un nouveau lien dans la chaîne de notre excellente coopération pour améliorer la sécurité et l'efficacité des forces armées du Cameroun »*, a déclaré Peter Henry Barlerin. Avant d'ajouter que, pouvant voler de jour comme de nuit, partout dans l'Extrême-Nord du pays où sévit la secte islamiste nigérienne, les deux C-208

peuvent fournir des informations en temps réel, par la vidéo et la photographie, des communications radio, aux décideurs nationaux et commandements opérationnels.

Burkina Faso (RFI - 18-05-2018)

Au Burkina Faso, le Conseil supérieur de la Défense nationale s'est réuni pour la première fois à Ouagadougou sous la présidence de Roch Marc Christian Kaboré. La situation sécuritaire a été exposée par les ministres de la Défense, de la Sécurité et le directeur de l'Agence nationale des renseignements. L'occasion pour l'exécutif de faire un point global sur la situation sécuritaire du pays, notamment dans le Nord. Suite aux assassinats d'un maire et d'un préfet, le président burkinabè a donné des instructions pour que tout le dispositif soit revu afin d'assurer au mieux la sécurité des représentants de l'Etat et des populations. Face au sentiment des populations qui se croient abandonnées par l'Etat, le président Roch Marc Christian Kaboré annonce que le dispositif sécuritaire présent dans le Sahel et au Nord du pays sera réaménagé. « Nous avons décidé de prendre le taureau par les cornes » a déclaré le président burkinabè à la fin de la session du Conseil supérieur de la Défense nationale. « *Des dispositions seront prises dès les semaines à venir pour assurer la sécurité des représentants de l'Etat dans ces zones, a assuré le président. Parce que c'est impératif. On a perdu des maires, on a perdu des préfets, on a perdu des citoyens... Le rôle des forces de défense et de sécurité c'est non seulement de défendre l'intégrité du territoire, mais également de veiller à ce que les populations aient la sérénité pour vivre dans leur contexte. Malheureusement, ce n'est pas encore le cas* ». Selon le colonel major Théodore Naba Palé, secrétaire général de la Défense nationale, des instructions ont été données pour une montée en puissance des forces burkinabè sur le terrain. Et pour ce fait, les effectifs et le matériel seront revus à la hausse. « *C'est sûr que l'on pense augmenter le potentiel au nord et à recruter des nouveaux, des nouvelles personnes qui sont en formation, qui vont sortir. Mais il faut toujours améliorer. En améliorant la formation, l'aguerrissement, l'entraînement des hommes... Réaménager les dispositions sur le terrain...* ». Afin de tenir compte du contexte de la lutte contre le terrorisme, la loi sur la politique de défense nationale au Burkina Faso sera également révisée de manière fondamentale, souligne le président Roch Marc Christian Kaboré.

Burkina Faso (mai 2018 - Agence Ecofin)

À travers une déclaration lue par son ministre des affaires étrangères, Alpha Barry (photo), le Burkina Faso a annoncé ce jour, la rupture de ses relations diplomatiques avec Taïwan. Le pays des hommes intègres qui restait, avec le Swaziland, l'un des derniers alliés de Taïwan sur le continent africain, a fini par céder sous la pression induite par les relations économiques et commerciales toujours plus croissantes avec la Chine.

RCA - Russie (mai 2018)

Deux mois jour pour jour après être venu assister à la cérémonie de sortie de 200 éléments de l'armée nationale formés par les instructeurs russes, le Président Touadéra a effectué un nouveau déplacement dans le village de Béréngo située à 75 km au sud de Bangui. Déterminé

à faire renaître les Forces Armées Centrafricaines de leur cendre, le Président de la République, Son Excellence Pr Faustin Archange Touadéra a rehaussé de sa présence à la cérémonie de fin de formation de la deuxième promotion de 400 soldats formés au maniement d'armes et aux techniques de combat. Pour l'Ambassadeur de la Russie en Centrafrique Sergei Lobanov, c'est une fierté pour son pays de contribuer au retour des FACA « *Nous en sommes fiers d'avoir apporté notre contribution dans la reconstruction de l'armée centrafricaine et de renforcer les structures de défense et de sécurité nationale en vue de leur transmettre une pleine responsabilité dans la sauvegarde de la sécurité nationale et le maintien de l'ordre public dans la résolution et de la stabilité des conflits armés qui n'a que trop duré* ».

Enfin, le Président Touadéra loue ce retour progressif des FACA et salue au passage la communauté internationale et tous les partenaires qui appuient l'Etat centrafricain dans cette lourde tâche « *je voudrais saluer la communauté internationale et les partenaires internationaux qui nous appuient dans cette tâche de la reconstruction de l'armée. Vous savez qu'il y a plusieurs partenaires aujourd'hui qui interviennent auprès de la République centrafricaine pour la reconstruction de l'armée nationale. Vous avez d'abord la communauté internationale, la Minusca qui est là et qui est un partenaire parce que ceux qui sont formés vont être déployés de manière conjointe avec la Minusca. L'EUTM qui est la faîtière de la formation, assure un certain nombre de normes et d'unification de notre armée. Et ensuite, il faut des équipements militaires, il faut des moyens létaux pour permettre à nos forces de défense d'avoir les moyens de leur mission. C'est ce que nos partenaires de la fédération de Russie nous aident à faire dans la restructuration de l'armée nationale* ».

Ghana - OMP (mai 2018)

L'affaire des 46 Casques bleus Ghanéens en poste au Soudan du Sud, auteurs d'abus sexuels, a secoué la toile mais aussi le système de sécurité des Nations Unies. Ces forces onusiennes qui ont atterri au Ghana le 30 mai dernier, ont été écartés de la zone où ils étaient basés et en attendant les conclusions d'une enquête ouverte à cet effet. L'information a été révélée par le Service de police du Ghana à travers une déclaration le 31 mai. On apprend ainsi que les 46 officiers « *reprendront les opérations policières normales* », car, souligne la déclaration, le service attend « *le rapport d'enquête complet des Nations Unies pour d'autres* ».

Éthiopie (juin 2018)

Ethiopia's Prime Minister Abiy Ahmed has sacked and replaced two of the country's most senior defence and security staff. Gen Samora Yunis, described as Ethiopia's "most prominent military figure" by a top prime ministerial aide, has been replaced as army chief of staff by Gen Seare Mekonen. Air Force Commander Gen Adem Mohamed has been appointed the new head of Ethiopia's Intelligence and Security Service, replacing Getachew Asefa who was in post for 17 years. The prime minister has brought in many reforms since April. The outgoing army chief, Gen Samora, was due to retire in a few months.

RDC - Russie (11 juin 2018)

Une nouvelle étape dans le rapprochement entre Moscou et Kinshasa. L'accord de coopération militaire et technique entre les deux pays, qui dormait dans les tiroirs depuis 19 ans sans être appliqué, a de nouveau été adopté à l'Assemblée nationale, au lendemain de la visite à Kinshasa du vice-ministre russe des Affaires étrangères Mikhaïl Bogdanov. Cet accord prévoit la livraison par la Russie d'armements, de matériels de guerre « et autres équipements spécifiques », des « missions de conseils », ou encore la formation de spécialistes militaires dans les écoles russes. La Russie ne cache pas aussi à terme ses ambitions dans le secteur des mines, des énergies et de l'agriculture. Mais derrière, il y a aussi des enjeux politiques. « *Le soutien de la Russie, réputée pour faire régulièrement contrepoids au sein du Conseil de sécurité, pourrait être utile à la RDC* », estime un observateur. À l'issue de sa rencontre avec le président Kabila, l'émissaire russe Mikhaïl Bogdanov a insisté sur la « *convergence de vue* » entre les deux pays en ce qui concerne « *la sauvegarde de la souveraineté* ». « *Tout problème congolais doit avoir une solution congolaise* », a-t-il déclaré, tout en insistant plus tard dans un communiqué sur l'importance de respecter l'échéance du 23 décembre « *pour réduire les tensions* ».

RCA - Chine (juin 2018)

Avec la Chine, la RCA semble avoir trouvé un nouveau partenaire, quelques mois après les premières collaborations avec la Russie. La France, le Royaume-Uni et les Etats-Unis se sont opposés aux Nations unies à une demande d'importation d'armes chinoises de la Centrafrique, soumise depuis 2013 à un embargo sur les armes. La ministre centrafricaine de la Défense Marie-Noëlle Koyara avait déposé le 5 juin auprès du comité des sanctions de l'ONU une demande d'exemption à cet embargo pour autoriser l'importation de matériel chinois : véhicules blindés, mitrailleuses, grenades lacrymogènes et autres équipements et munitions pour sa police et son armée. La France et les Etats-Unis ont notamment fait remarquer qu'il n'y avait pas de menace d'attaque aérienne contre la Centrafrique pouvant justifier l'acquisition d'armes anti-aériennes. Le Royaume-Uni s'est pour sa part inquiété du transit par le Cameroun des cargaisons d'armes concernées, sans escorte jusqu'à la frontière centrafricaine. L'équipement dont la Chine voulait faire don à Bangui incluait notamment 12 véhicules blindés légers, quatre véhicules d'assaut, 50 pistolets, six fusils de précision, une quarantaine de mitrailleuses de divers calibres, 300 roquettes, 500 grenades antichars, 15 grenades lacrymogènes et 750 000 munitions de divers types. La demande d'exemption de Bangui était soutenue par la mission d'entraînement en Centrafrique de l'Union européenne et par la Minusca, la mission de l'ONU en Centrafrique, qui subit régulièrement des attaques de groupes armés. La Minusca a perdu cinq soldats en Centrafrique depuis le début de l'année.

RDC - Russie (11 juin 2018)

La Russie s'implante en RDC, comme elle l'a fait en Centrafrique, en entamant avec Kinshasa une coopération militaire. Mais l'objectif, à terme, c'est une coopération économique et commerciale dans les secteurs des mines, des énergies et de l'agriculture.

Migrations illégales : Étude des Nations unies (UN office on Drugs and Crime, juin 2018)

Le trafic de migrants a lieu dans toutes les régions du monde et a généré un revenu de 7 milliards de dollars pour les trafiquants, équivalant à ce que les États-Unis ou les pays de l'Union européenne ont dépensé en aide humanitaire mondiale en 2016.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), des milliers de décès sont dus aux activités de trafic de migrants chaque année. De nombreux migrants clandestins meurent de noyade, tandis que d'autres périssent à cause des conditions météorologiques, d'accidents, et de la nature des routes. Selon les registres, la Méditerranée semble être la voie la plus meurtrière, représentant 50% du nombre total de décès. Des assassinats systématiques de migrants ont également été signalés sur la plupart des itinéraires de trafic. De plus, les migrants clandestins sont également vulnérables à toute une série d'autres formes de criminalité telles que la violence, le viol, le vol, l'enlèvement, l'extorsion et la traite des personnes. Le trafic peut impliquer des stratagèmes complexes, tels que l'organisation de faux mariages ou l'obtention d'emplois fictifs, la contrefaçon de documents de voyage ou la corruption de hauts fonctionnaires. Pour cela, de nombreux réseaux de passeurs s'engagent dans une corruption systématique à de nombreux niveaux. La plupart des migrants illégaux sont des hommes relativement jeunes. De nombreux cas de trafic incluent des enfants non accompagnés ou séparés, qui pourraient être particulièrement vulnérables à l'escroquerie et à la maltraitance de la part des trafiquants et d'autres personnes. L'étude explore également les liens entre les passeurs et les migrants et constate que, de manière générale, à petite échelle les trafiquants sont soit liés ethniquement aux territoires où ils opèrent, soit partagent des liens ethniques ou linguistiques avec les migrants. Qui plus est, certains des migrants qui ont réussi à passer clandestinement deviennent eux-mêmes des passeurs.

Afrique du Sud (juin 2018 - Agence Ecofin)

L'industrie de la défense sud-africaine a exporté 4,5 milliards de rands (environ 327,7 millions \$) de matériel militaire en 2017, selon le Comité national de contrôle des armements conventionnels (NCACC) d'Afrique du Sud. Ce montant est en hausse d'environ 6,7% par rapport aux 4,2 milliards de rands (306 millions \$) enregistrés en 2016. Selon le ministre sud-africain James Radebe, président du NCACC, ce niveau de vente a été réalisé suite à la délivrance de 1 671 permis d'exportation en 2017, couvrant 86 pays différents. La liste des équipements vendus ainsi que des pays destinataires, n'a cependant pas encore été rendue publique par le NCACC. Toutefois, se référant au rapport annuel 2016 de cette organisation, le site sud-africain spécialisé sur les questions de défense révèle que les blindés de transport de troupes (BTT) constituent la majeure partie des équipements exportés vers plus d'une douzaine de pays. Il s'agit notamment de : **l'Angola** (24 BTT) ; **la Côte d'Ivoire** (2 BTT) ; du Danemark (2 BTT) ; l'Irak (10 BTT) ; la Jordanie (14 BTT) ; le Kazakhstan (4 BTT) ; **le Kenya** (7 BTT) ; la Malaisie (1 BTT) ; **le Mali** (7 BTT) ; la Thaïlande (20 BTT) ; l'Arabie Saoudite (30 BTT) ; et Singapour (19 BTT). Les autres équipements exportés comprennent

essentiellement : les armes de calibre 40 mm ; les mortiers ; les mitrailleuses ; les missiles ; les bombes ; les roquettes ; les munitions ; l'électronique ; les contre-mesures ; les logiciels ; et les capteurs. S'agissant des importations, notons que l'Afrique du Sud a importé pour 256 millions de rands (18,6 millions \$) de matériel militaire en provenance de 73 pays, suite à la délivrance de 1 122 permis d'importation.

2.2 RÉSOLUTIONS DU CONSEIL DE SÉCURITE DES NATIONS UNIES

Deux rapports, trois déclarations du président du Conseil de sécurité et sept résolutions ont été adoptés par le Conseil de Sécurité entre le 12 avril et le 30 juin 2018.

Soudan du Sud : Rapport S/2018/292 du Groupe des experts du 12 avril 2018.

Depuis la publication du rapport d'activité du Groupe d'experts sur le Soudan du Sud (S/2017/979), les caractéristiques du conflit précédemment décrites au Conseil de sécurité ont persisté dans certaines parties du pays, avec des conséquences humanitaires dramatiques. Les factions en guerre, en particulier les forces gouvernementales, utilisent les meurtres, les viols et autres formes de violences sexuelles, les déplacements forcés, les pillages systématiques et la destruction des moyens de subsistance et de villages entiers comme des tactiques de guerre. Le conflit revêt de plus en plus la forme de vagues récurrentes de brutalité contre les civils, contraints de quitter leur foyer et d'abandonner tout ce qu'ils possèdent, les affrontements exclusivement entre factions perdant du terrain.

Dans ce contexte, le Président, Salva Kiir, qui continue de consolider le pouvoir autour de lui pour se maintenir à son poste et préserver ses intérêts politiques et économiques, s'est entouré d'un groupe restreint de fidèles, partisans de la ligne dure, qui détiennent le pouvoir décisionnel du pays. Le Premier Vice-Président, Taban Deng Gai, s'est aussi efforcé de renforcer sa base de soutien et d'obtenir des gains militaires dans des zones contrôlées par l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition (APLS dans l'opposition) - faction Riek Machar, contribuant ainsi à étendre la guerre malgré l'Accord de cessation des hostilités négocié grâce à la médiation de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

Dans le même temps, le Gouvernement comme les groupes d'opposition entravent l'accès humanitaire aux populations vulnérables dans certaines parties du pays et continuent de s'accaparer les ressources destinées à l'aide dans le contexte d'une dégradation continue de la situation économique. Selon les enquêtes menées par le Groupe d'experts, l'extraction et l'usage impropre des ressources naturelles dans certaines parties du pays par les forces gouvernementales et l'APLS dans l'opposition-faction Machar accompagnent et facilitent la conduite des opérations militaires et l'enrichissement des

élites politiques et militaires.

Bien que certains groupes d'opposition aient tenté de s'unir politiquement, ils restent divisés au niveau opérationnel et leur capacité de mener des opérations militaires est limitée. Dans ces conditions, le rapport de force reste en faveur du Gouvernement, qui est d'autant plus convaincu de la supériorité de la solution militaire sur un règlement négocié du conflit.

Les rivalités entre les alliances et les intérêts régionaux continuent de compromettre un consensus régional pour la paix au Soudan du Sud, incitant les parties belligérantes à rejeter les efforts de paix et à camper sur leur détermination à régler le conflit militairement. Toutefois, l'absence de volonté politique du Gouvernement a considérablement affaibli sa crédibilité internationale, y compris dans la région, où le Président Kiir compte sur le soutien du Président ougandais, Yoweri Museveni, et de l'Égypte.

La volonté politique de se joindre aux efforts de paix en cours étant absente et ni la région ni la communauté internationale n'exerçant de pressions suffisamment fermes, le Groupe d'experts est d'avis que la situation dans le pays va continuer à se détériorer, avec d'énormes conséquences sur le plan humanitaire et pour la sécurité dans la région.

Abyei : Résolutions 2411 et 2412 du 13 et 23 avril 2018. Constatant que la situation qui règne à Abyei et le long de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud continue de menacer gravement la paix et la sécurité internationales, elle décide de proroger jusqu'au 23 avril 2018 le mandat de la FISNUA.

Libéria : Déclaration S/PRST/2018/8 du Président du Conseil de sécurité du 19 avril 2018. Le Conseil de sécurité ayant examiné la question intitulée « La situation au Libéria », son Président a fait en son nom la déclaration suivante : Alors que la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) a pris fin le 30 mars 2018, le Conseil de sécurité se félicite des remarquables avancées et des progrès notables que le peuple et le Gouvernement libériens ont accomplis depuis 2003 pour ce qui est de consolider durablement la paix et la stabilité et salue l'inlassable ardeur avec laquelle ils ont mis en place des mécanismes et des institutions démocratiques et veillé à les respecter. Il relève des améliorations considérables en ce qui concerne la cohésion sociale, les conditions de sécurité globales dans le pays et les droits de l'homme, qui sont de plus en plus respectés, autant d'éléments déterminants pour la consolidation de la paix et la stabilité. À cet égard, le Conseil félicite le Gouvernement libérien d'avoir organisé et tenu les élections présidentielle et législatives de 2017 et d'avoir réglé pacifiquement les différends, concourant ainsi à renforcer la résilience des institutions démocratiques du Libéria. Il exprime sa gratitude à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, à l'Union africaine et à toutes les missions d'observation internationales, régionales et nationales, qui ont contribué à la transparence du processus électoral et procédé

aux évaluations en temps voulu. Il se félicite de l'aide multiforme qu'a apportée la MINUL aux élections de 2017.

Sahara occidental : La résolution 2414 adoptée par le Conseil de sécurité le 27 avril 2018 décide de proroger le mandat de la MINURSO jusqu'au 31 octobre 2018. Elle souligne qu'il convient de faire des progrès dans la recherche d'une solution politique réaliste, pragmatique et durable à la question du Sahara occidental, qui repose sur le compromis, et qu'il importe d'adapter l'action stratégique de la MINURSO et d'affecter les ressources des Nations Unies à cette fin. Elle demande aux parties de reprendre les négociations sous les auspices du Secrétaire général, sans conditions préalables et de bonne foi, en tenant compte des efforts faits depuis 2006 et des faits nouveaux survenus depuis, en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le contexte d'arrangements conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, et prend note du rôle et des responsabilités des parties à cet égard.

Somalie : Résolution 2415 du 15 mai 2018. Elle décide d'autoriser les États membres de l'Union africaine à maintenir jusqu'au 31 juillet 2018 le déploiement de l'AMISOM, autorise l'AMISOM à prendre toutes les mesures nécessaires, dans le plein respect des obligations qui incombent aux États contributeurs en droit international humanitaire et en droit international des droits de l'homme et dans le strict respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance politique et de l'unité de la Somalie, pour s'acquitter de son mandat, et rappelle sa décision d'autoriser les États membres de l'Union africaine à réduire à 20 626 agents, d'ici au 30 octobre 2018, l'effectif du personnel en tenue de l'AMISOM, qui comprendra au minimum 1 040 agents de police de la Mission, dont cinq unités de police constituées. Elle prie le Secrétaire général de continuer de fournir un dispositif d'appui logistique à l'AMISOM et aux 70 membres de son personnel civil, aux 10 900 éléments de l'Armée nationale somalienne qui participent aux opérations menées conjointement avec l'AMISOM, et à la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, conformément aux dispositions du paragraphe 2 de la résolution 2245 (2015).

Soudan du Sud : Résolution 2416 du 15 mai 2018. Elle décide de proroger jusqu'au 15 novembre 2018 le mandat de la FISNUA et, agissant en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations Unies, décide également de proroger jusqu'au 15 novembre 2018 le mandat de la Force défini au paragraphe 3 de la résolution 1990 (2011).

Soudan du Sud : Résolution 2418 du 31 mai 2018. Elle décide de reconduire jusqu'au 15 juillet 2018 les mesures imposées par les paragraphes 9 et 12 de la résolution 2206 (2015) et décide de proroger jusqu'au 14 août 2018 le mandat qu'il a confié au Groupe d'experts. Elle décide que le Groupe d'experts devra présenter au Comité un point de la situation tous les mois, et entend réexaminer le mandat du Groupe d'experts et faire le nécessaire concernant sa reconduction le 15 juillet 2018 au plus tard.

RDC : Rapport S/2018/531 du groupe des experts des Nations unies du 04 juin 2018.

Au cours de la période considérée, les conditions de sécurité et la situation humanitaire en République démocratique du Congo ne se sont pas améliorées. Le Groupe d'experts a relevé deux facteurs importants de préoccupation. D'une part, les soldats de la paix ont été la cible de graves attaques dans tout le pays et, d'autre part, des acteurs armés ont tiré parti du retard pris dans les opérations électorales pour promouvoir constamment la violence.

Les groupes armés ont continué de menacer la paix et la sécurité en République démocratique du Congo. Le groupe Nduma défense du Congo – Rénové, dirigé par Shimiray Mwissa Guidon, visé par des sanctions, a étendu sa zone d'influence, recruté des enfants soldats et collaboré, sous une forme ou une autre, avec des éléments des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC). En outre, des groupes armés locaux et étrangers, comme les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et Nyatura, ont continué d'entretenir des liens dans la province du Nord-Kivu.

Pour ce qui est des ressources naturelles et des questions financières, les groupes armés et réseaux criminels, y compris des agents de sécurité nationaux, ont continué de tirer des revenus illégaux de l'exploitation aurifère et de la levée de taxes. Le Groupe d'experts a constaté que de l'or extrait dans des zones de conflit à haut risque, à Bunia et à Bukavu, était exporté illégalement en Ouganda et au Rwanda. La contrebande d'étain, de tantale et de tungstène a continué d'entraver la mise en œuvre efficace de mesures de précaution.

Dans les territoires de Beni et de Djugu, des civils ont été victimes de violations graves du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, notamment des meurtres et des déplacements à l'intérieur du pays. Le Groupe d'experts n'a pas pu identifier les principaux auteurs de ces violations.

Plusieurs pays n'ont pas notifié le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo de l'envoi de cargaisons d'armes et de matériel connexe à la République démocratique du Congo en 2017. Le Groupe d'experts a constaté que les stocks des FARDC constituaient toujours la principale source d'approvisionnement en armes et en munitions des groupes armés.

Libye : Déclaration du Président du Conseil de sécurité S/PRST/2018/11 du 06 juin 2018. Le Conseil de sécurité réaffirme qu'il approuve et appuie pleinement le plan d'action des Nations Unies pour la Libye, il engage de nouveau tous les Libyens à travailler ensemble, dans un esprit de compromis, dans le cadre du processus politique ouvert à tous dirigé par le Représentant spécial du Secrétaire général, Ghassan Salamé, et souligne le rôle important joué par l'Organisation des Nations Unies pour ce qui est de faciliter, sous l'égide de la Libye, un règlement politique des problèmes auxquels se heurte la Libye.

Somalie : Déclaration S/PRST/2018/13 du Président du Conseil de sécurité du 07 juin 2018. Le Conseil de sécurité salue les progrès accomplis dans ses réformes par le Gouvernement fédéral somalien, dans le secteur de la sécurité comme sur les plans économiques et politiques. Il se félicite de l'élection pacifique d'un nouveau président de la Chambre du peuple et de la reprise des travaux du Parlement fédéral. Il tient à dire qu'il importe que le Gouvernement fédéral somalien, le Parlement fédéral somalien et les États membres de la Fédération travaillent de concert dans l'intérêt de tous les Somaliens.

Libye : Résolution 2420 (2018) adoptée par le Conseil de sécurité le 11 juin 2018. Elle proroge de douze mois son autorisation d'inspections en haute mer de navires à destination ou en provenance de Libye.

2.3 PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS DE LA COMMISSION ET DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITE DE L'UNION AFRICAINE (15 AVRIL ET LE 30 JUIN 2018)

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), le 25 avril 2018, à Addis Abéba, a adopté la décision qui suit sur la Force africaine en attente (FAA). Il :

- Prend note de la communication faite par le Directeur par intérim du Département Paix et Sécurité, Dr. Admore Mupoki Kambudzi, sur l'état actuel de la Force africaine en attente (FAA), y compris les observations supplémentaires faites par le chef d'état-major de la FAA et conseiller militaire principal du Commissaire à la paix et à la sécurité, le Général de division Trust Mugoba et par le chef de l'Unité des plans et des opérations de la Division des opérations de soutien à la paix, le Général- Major Francis Okello. Le Conseil prend également note des déclarations faites par les représentants de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord (NARC) ;
- Rappelle les dispositions pertinentes des articles 12, 13 et 16 du Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Le Conseil rappelle également ses prises de position et décisions antérieures sur la FAA, en particulier le Communiqué de presse [PSC/PR/ BR. (DCLVII)], adopté lors de sa 657ème réunion, tenue le 9 février 2017, le débat lors de sa 677ème réunion, tenue le 6 avril 2017 et son Communiqué [PSC/PR/COMM. (DCCV)], adopté lors de sa 705ème réunion, tenue le 25 avril 2017, sur l'état de la Force africaine en attente et sa capacité de déploiement rapide (CDR-FAA) et la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC). Le Conseil rappelle en outre la décision de la Conférence [Assembly/AU/Dec.679 (XXX)], qui appelle toutes les parties prenantes à soutenir la réalisation de l'opérationnalisation totale de la FAA et l'harmonisation des activités de la CARIC avec le Cadre de la FAA, et à renforcer la coopération avec toutes les coalitions ad hoc, à savoir la Force mixte multinationale (FMM) contre le groupe terroriste Boko Haram, la Force conjointe G5 Sahel et l'Initiative de coopération régionale contre

l'Armée de résistance du Seigneur (ICR-LRA), et a demandé à la Commission de soumettre un plan d'harmonisation de la CARIC dans la FAA, y compris les mesures à prendre par l'UA et les CER/MR pour coordonner les coalitions ad hoc, dans le cadre des articles 13 et 16 du Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine ;

- Rappelle également la décision de la Conférence [Assembly/AU/Dec.589 (XXVI)], dans laquelle la Conférence a salué les progrès accomplis par la Force en attente de l'Afrique de l'Est (EASF), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) dans l'opérationnalisation de leurs forces en attente respectives et a reconnu les efforts déployés par la Capacité régionale de l'Afrique du Nord (NARC) en vue d'opérationnaliser sa Force en attente.

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), le 24 mai 2018, a suivi une communication sur « *les flux illicites et le financement des armes en Afrique : source de conflits et d'obstacles à la vision Faire taire les armes en Afrique* ». Il :

- Rappelle la vision de l'UA d'un continent intégré, stable, pacifique et prospère, tel qu'exprimée dans l'Agenda 2063, en particulier le quatrième pilier stratégique sur la construction d'une Afrique pacifique et sécurisée, et la Feuille de route principale de l'UA sur les mesures pratiques pour faire taire les armes en Afrique à l'horizon 2020.
- Rappelle les principes de bon voisinage et de coexistence pacifique régissant les relations entre les États africains, tels que définis dans l'Acte constitutif de l'UA, dans le Protocole portant création du Conseil de paix et de sécurité, ainsi que dans le Pacte de non-agression et de défense commune ;
- Souligne, une fois encore, que les flux illicites, en particulier des armes légères et de petit calibre en direction d'acteurs non étatiques, y compris des groupes armés rebelles, terroristes et criminels, contribuent de manière significative à l'insécurité et à la violence dans diverses régions ;
- Souligne en outre le lien entre les flux financiers illicites, la criminalité transnationale, le terrorisme, le braconnage, la prolifération des mouvements rebelles, l'exploitation illégale des ressources naturelles, notamment par les groupes armés, et la prolifération illicite d'armes. Le Conseil exhorte les États membres à redoubler d'efforts au niveau national et à renforcer davantage la capacité de leurs institutions chargées de l'application de la loi, afin de leur permettre de s'acquitter efficacement de leur mandat et de lutter contre les flux illicites d'armes en Afrique et de renforcer leur capacité à identifier, saisir et détruire les armes illicites. Dans le même contexte, le Conseil exhorte également les États membres à redoubler d'efforts dans la lutte contre la corruption et la promotion de la bonne gouvernance et de normes élevées de professionnalisme, en particulier dans les secteurs de la défense et de la sécurité ;
- Exprime sa profonde préoccupation face aux effets négatifs potentiels de la présence de bases militaires étrangères dans certaines régions instables du continent sur la sécurité et la stabilité futures de l'Afrique et souligne la nécessité pour les acteurs

extérieurs de continuer à contribuer à la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent.

Migrations en mer Méditerranée (12 juin 2018)

Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, félicite le Gouvernement espagnol pour avoir conduit à bon port plus de 600 migrants, y compris des femmes et des enfants, échoués en Méditerranée depuis le dimanche 10 juin 2018. « Les migrants en détresse, indépendamment de leur origine et de leur statut juridique, méritent la protection nécessaire en vertu du droit international », a déclaré le Président Faki. « Les États membres de l'Union européenne se doivent de démontrer leur volonté de respecter nos obligations partagées d'assurer la sûreté des migrants lorsqu'ils sont dans des situations d'urgence et de respecter leurs droits tant à l'intérieur de leurs frontières qu'à l'extérieur, tout en s'attaquant aux causes sous-jacentes de la migration illégale ». Le Groupe de travail conjoint dirigé par l'Union africaine, avec la participation de l'Union européenne et des Nations unies et mandaté d'aider à trouver une solution au sort des migrants africains en Libye, continuera à travailler avec les autorités libyennes pour la fermeture de tous les centres illégaux de détention et le renforcement des efforts visant à démanteler les réseaux illégaux de trafic et de contrebande dans la région. À cet égard, la Commission de l'Union africaine félicite le Conseil de sécurité des Nations unies pour avoir imposé des sanctions à l'encontre de six personnes accusées d'avoir dirigé des réseaux de passeurs et de trafiquants de migrants en Libye.

Éthiopie-Érythrée (20 juin 2018)

Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, se félicite des récents développements positifs intervenus dans les relations entre l'Érythrée et l'Éthiopie. Il note, à cet égard, l'annonce faite par l'Éthiopie, le 5 juin 2018, exprimant son engagement pour la pleine mise en œuvre de l'Accord de paix d'Alger du 12 décembre 2000, ainsi que la décision du Président Isaias Afwerki de l'Etat d'Érythrée, en date du 20 juin 2018, sur l'envoi d'une délégation à Addis Abeba pour un dialogue constructif avec l'Éthiopie, qui a été favorablement accueillie par le Premier ministre Abiy Ahmed. Le Président de la Commission félicite l'Éthiopie et l'Érythrée et leurs dirigeants, respectivement le Premier ministre Abiy Ahmed et le Président Isaias Afwerki, pour ces mesures audacieuses et courageuses. Il les encourage à persévérer sur cette voie, afin d'ouvrir un nouveau chapitre fait de coopération et de bon voisinage entre l'Érythrée et l'Éthiopie. Il souligne qu'une paix durable entre les deux pays aura un impact extrêmement positif sur le plan de la paix et de la sécurité, ainsi que de celui du développement et de l'intégration, pour la région de la Corne de l'Afrique et le continent dans son ensemble. Il s'agira également d'une contribution significative à l'objectif visant à mettre un terme à tous les conflits et guerres sur le continent d'ici 2020, comme s'y sont engagés les chefs d'État et de gouvernement africains en mai 2013.

3 POINT DES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX ET DE SOUTIEN A LA PAIX

3.1 LES NATIONS UNIES (Site consulté le 14 juin 2018)

Effectifs (Troupes, Police, Experts et *Staff officers*)

La MINURSO : Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

Au Sahara occidental depuis avril 1991

Effectifs déployés : 199 personnes

La MINUSCA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine

En République centrafricaine depuis avril 2014.

Effectifs déployés : 12 736 personnes

La MINUSMA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali

Au Mali depuis avril 2013.

Effectifs déployés : 15 415 personnes

La MONUSCO : Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo

En République démocratique du Congo depuis juin 2010.

Effectifs déployés : 17 165 personnes

La MINUAD : Opération hybride Union africaine-ONU au Darfour

Au Soudan (Darfour) depuis juillet 2007.

Effectifs déployés : 12 132 personnes

La FISNUA : Force de sécurité intérimaire des Nations Unies pour Abyei

À Abyei, au Soudan depuis juin 2011.

Effectifs déployés : 4 397 personnes

La MINUSS : Mission des Nations Unies au Soudan du Sud

Au Sud-Soudan depuis juillet 2011.

Effectifs déployés : 15 415 personnes

3.2 L'UNION AFRICAINE

L'Initiative de coopération régionale contre l'Armée de résistance du Seigneur (ICR LRA¹ - depuis 2011)

RCA : 85 Hommes

RDC : 500 hommes

Soudan du Sud : 500 hommes

L'AMISOM : la Mission de l'Union africaine en Somalie (depuis 2007 - site de l'Union africaine consulté le 15 avril 2018)

Ouganda : 6 223 hommes

Burundi : 5 432 hommes

Kenya : 3 664 hommes

Éthiopie : 4 395 hommes

Djibouti : 1 000 hommes

La MINUAD est une opération hybride ONU-UA. Nous l'avons traitée dans les missions onusiennes.

La *Multinational Joint Task force* (MNJTF – depuis 2015)

Une Force d'intervention conjointe multinationale (MNJTF) dotée de 8 700 militaires, policiers et civils pour combattre Boko Haram. Quatre pays riverains du lac Tchad (Nigeria, Cameroun, Tchad et Niger) ainsi que le Bénin composent cette force. Le quartier général est à N'Djamena (Tchad).

En août 2015, les États s'étaient engagés sur :

Nigéria : 3 500 hommes

Tchad : 3 000 hommes

Bénin : 750 hommes

Niger : 1 000 hommes

Cameroun : 2 650 hommes.

Les effectifs pouvaient être augmentés jusqu'à 10 000. Le prochain Conops devrait autoriser la MNJTF à déployer 11 500 hommes.

La Force conjointe du G5 Sahel

Lancée en 2017, elle a commencé ses opérations depuis quelques semaines. Elle devrait compter 5 000 hommes (Mauritanie, Mali, Tchad, Niger, Burkina Faso).

¹ Lord's Resistance Army (LRA).

La mission de la CEDEAO en Gambie (MICEGA)

Depuis le 21 février, la Micega compte 500 militaires. Ces soldats viennent pour l'essentiel du Sénégal, du Nigeria et du Ghana.

3.3 L'UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne est présente sur le continent africain par des missions de formation (*European Union Training Mission - EUTM*) et une mission de lutte contre la piraterie au large de la Somalie (Atalante).

EUTM Somalie : déployée en 2010 elle compte un effectif de 193 hommes.

EUTM Mali : déployée en février 2013, elle a un effectif de 581 hommes.

EUTM RCA : déployée en 2016, elle possède un effectif de 170 hommes.

Opération Atalante : déployée depuis 2008, la force navale compte plusieurs bâtiments et quelques avions de patrouille maritime et de reconnaissance.

3.4 CONTRIBUTIONS AFRICAINES AUX OMP

Éthiopie : 8 379 H

Rwanda : 6 578 H

Égypte : 3 170 H

Tanzanie : 2 681 H

Ghana : 2 646 H

Sénégal : 2 452 H

Burkina Faso : 2 126 H

Maroc : 1 607 H

Tchad : 1 473 H

Togo : 1 430 H

4 CONCLUSION

Ce bulletin paraît au moment où les chefs d'État et de gouvernement se réunissent à Nouakchott (Mauritanie) pour le Sommet de l'Union africaine. Il se terminera le 2 juillet 2018 et le Président français sera présent.

Nous étudierons dans le prochain numéro, l'ensemble des décisions et des orientations qui auront été avalisées dont celles concernant la réforme de l'Union africaine.

PATRICK FERRAS

DIRECTEUR DE L'OBSERVATOIRE DE LA CORNE DE L'AFRIQUE
ET DU CENTRE DE RECHERCHE SUR L'UNION AFRICAINE